

Bimestriel d'information et d'échanges du Programme Concerté Pluri-Acteurs - PCPA-Congo Siège : Case J-043 V-OCH-Moungali III - Brazzaville / www.pcpacongo.org Directeur de publication : Félix BATANTOU OUMBA ; email : bajeanfelix@gmail.com

Le contenu de ce journal ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position du Gouvernement congolais, du Ministère français des Affaires étrangères et européennes et de l'Union européenne.

NUMERO 008 (Numéro double) – Avril — Juillet 2011 Gratuit











#### Congo - France

# Roger BOUKA OWOKO élevé au grade de chevalier de la légion d'honneur

« ...Cette décoration est, à la fois, une heureuse distinction et une invite à plus de responsabilité, à plus d'abnégation dans le travail qui est le nôtre »

(P.9)



#### Conseil départemental de la Sangha

« ...Pour que la décentralisation fonctionne, il faut que la population participe... »

(P.10—11)



9è session du Comité de pilotage du PCPA Congo

18 projets à financer pour l'instruction de juin 2011

(P. 3)

Le COK publie « Le cadre juridique de la propriété foncière »

(P. 5)

#### <u>Assemblée générale du PCPA-Guinée</u>

#### Avec l'entrée des femmes au COPIL, la question du genre dorénavant réglée

Albane NZABA KONGO, membre du comité de pilotage (COPIL), référent inter-PCPA Congo a participé, du 22 au 29 avril 2011, à l'assemblée générale du PROJEG (PCPA Guinée) qui s'est tenue à Fria, à 200 km au nord-ouest de la capitale Conakry. Les travaux ont été ouverts par le Sous-préfet de cette ville minière et touristique, en présence de 160 organisations de la société civile de Guinée, France, et d'autres pays d'Afrique, ainsi que des représentants des pouvoirs publics.

nancier de 2008 à 2010.

lider les recommandations sortant n'avait pas de fem- dre stratégique avec des ob- avec les pouvoirs publics sur jectifs de cette déclaration. nus de la société civile, 6 des pouvoirs publics. Un représentant du ministère de l'administration du territoire, qui est le secrétaire général de ce ministère, est membre. L'assemblée générale

se réunit chaque année.

Cette assemblée générale a été aussi le moment de procéder au renouvellement partiel du COPIL qui assure l'orientation et le suivi du programme. Il est composé de 15 membres élus pour 2 ans, 4 sont observateurs invités de grands programmes présents en Guinée (PNUD, USAID, UE, BM), 3 sont comité de pilotage pour se PCPA. La plateforme est me quoi les efforts commen- jeunesse. cent à payer quant à la question de la parité au niveau du scrutin.

Les débats ont gravité au- Chaque année, les Gui- semblée générale

également été faite. Les quatre référents inter-



Albanne NDZABA KONGO

du PROJEG, une des re- a, en son sein, le conseil commandations de l'As- national des organisations

membres de droit (le repré- faire entendre. Cela a donné intitulée : «PUBLIEZ CE sentant du ministère français lieu à l'élection des femmes QUE VOUS PAYEZ». Elle des affaires étrangères et dans la nouvelle équipe. va donc travailler pour orgaeuropéennes, celui des pou- Pour les trois places à pour- niser la société civile, et apvoirs publics guinéens et ce-voir, deux femmes ont été puyer les pouvoirs publics lui de Aide et Action) et les 8 élues. L'ascension des fem- dans le cadre de la reformusont élus par l'assemblée mes est un grand soulage- lation du code minier. Il faut générale : 6 acteurs gui- ment pour la femme gui- aussi noter que la révision néens et 2 acteurs français. néenne. On a aussi noté du code minier va permettre Le vote qui s'est déroulé l'entrée dans cette équipe à la population de bénéficier dans le calme et de façon d'une femme du côté Fran- des dividendes. C'est un obtransparente a donné le ver- çais. La rencontre n'a pas jectif majeur qu'il faut atteindict suivant : 2 femmes et 1 laissé les jeunes au bord de dre. Hormis ce retard dans homme côté guinéen et une la route, car la thématique la mise en place d'une telle femme côté français. Com- générale est centrée sur la plateforme, il faut avouer que la société civile en Gui-Redéfinir les orientations née est bien structurée. Elle

#### La déclaration de Kindia

PCPA (Boubakar Sylla de la Guinée, Mouloud Salhi d'Algérie, El Bachir Boukhsimi du Maroc et Albanne Ndzaba Kongo du Congo) présents à cette assemblée générale, se sont réunis pour travailler à ce sujet. Le 04 avril 2008, une assemblée générale s'est tenue, au cours de laquelle a été éla- L'intérêt de la fiche d'oborée et adoptée cette dé- rientation claration qui souligne les ob- L'expérience de la Guinée expériences des uns et des diquement reconnue par les PCPA de communiquer sur cela que la société civile concertation. Et porter en soi de veille. Il est possible que du 10 juin 2008, à Paris, lors tion. du séminaire sur la capitali-

de la société civile, avec la sation, soit, l'occasion d'entour du bilan technique et fi- néens renouvellent trois pla- Les participants ont pensé : participation des communes gager les liens et de formalices et les Français une pla- redéfinir les orientations du et des sous-préfectures. ser les partenariats inter-Il s'est également agit de va- ce. Ce comité de pilotage PROJEG ; construire un ca- Cette instance se concerte PCPA. Ce sont les cinq obde l'évaluation à mi-parcours mes, malgré la présence des jectifs spécifiques précis et les politiques publiques. Les référents inter-PCPA ont du projet. Le renouvellement femmes leaders, le concept clairs, avec leur déclinaison, Pour revenir aux recomman- décidé de mettre en œuvre de moitié, du comité de pilo- genre n'est pas respecté en à travers les politiques le- dations, les évaluateurs ont les objectifs de cette déclatage a été aussi à l'ordre du Guinée. C'est dans cette op- viers pour la reformulation demandé aux OSC de re- ration de Kindia. Ils ont anajour de cette assemblée gé- tique que la présence de la du code minier de la Guinée voir la question de la gestion lysé les points clés de la dénérale. Le comité de pilotage déléguée de la République pour mieux redistribuer les des ressources publiques. claration et se sont rendu est composé de Guinéens et du Congo, a suscité l'en-revenus des mines. Ce pays Entendu par là, le contrôle compte que tous parlent de de Français issus de 15 gouement des participantes, vient de mettre en place du budget de l'Etat, de la fis- la jeunesse, de la gouvermembres : 8 membres ve- qui ont décidé de postuler au une plateforme grâce à l'outil calité, et l'annulation de la nance et du plaidoyer. Ce dette publique, en vue d'ap- qui leur a permis de créer un profondir le débat avec les espace d'échange d'expépouvoirs publics. Et enfin, riences, pour placer les straune recommandation sur tégies de pérennisation du l'affirmation des politiques PCPA, comme outil d'exsectorielles de la jeunesse a pression et de concertation. Ils ont, dorénavant, un cadre qui va travailler pour maintenir les rapports avec les différents partenaires. Leur souhait est de voir cet outil se pérenniser, même si le bailleur décidait de se retirer du PCPA. A l'issue de la réunion, les référents inter-PCPA ont décidé de la mise en place d'une fiche à soumettre au comité de pilotage de chaque PCPA.

jectifs que les acteurs des sur la structuration de la so-PCPA d'Afrique et d'Europe ciété civile manque au mettent en valeur pour la Congo qui a beaucoup de, mutualisation de leur experti- réseaux, collectifs et plates se. De cette manière, la ca- formes. Le pays n'a pas une pitalisation transversale des structure institutionnelle, juriautres va permettre au pouvoirs publics. C'est pour les valeurs ajoutées et l'im- n'est pas une force de propact de ce dispositif de position, d'interpellation et les actions de plaidoyer et la Guinée accompagne le de proposer que la rencontre Congo dans cette formula-

Albanne NZABA KONGO

#### Neuvième session du comité de pilotage

### 18 projets à financer pour l'instruction de juin 2011

La session du Comité de Pilotage (COPIL) du Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA-Congo), s'est tenue du 4 au 6 juillet 2011, à Ouesso, dans la salle de conférence du Conseil départemental de la Sangha. Les travaux étaient dirigés par Mme Georgette MEDJA, membre du comité de pilotage du PCPA Congo.

L'objectif était de faire le suivi des activités menées par le Programme de mars à juin 2011, dans les cinq départements d'intervention: Brazzaville, Plateaux, Pointe-Noire, Niari et Sang-

soit 266 651 euros. 19 projets sont à réviser c'est-àdire à reprendre sur un certain nombre de points, afin qu'ils soient acceptés à la prochaine instruction.

2 projets ont été jugés in-



Photo de famille avec le préfet de la Sangha, M. Adolphe ELEMBA

ha. Les travaux ont été précédés par la réunion du comité d'attribution, au siège du PCPA, à Ouesso, le 3 juillet. Le comité d'attribution dont les décisions ont été soumises au comité de pilotage a statué sur les 39 projets validés par la commission d'ouverture des plis, le 9 juin 2011.

A ce sujet, le comité de pilotage a décidé de financer 18 projets dans les 5 départements du programme pour une enveloppe globale de 174 911 501 FCFA suffisants au regard des objectifs du PCPA. Poursuivant les débats sur l'instruction des projets au fonds d'appui, le comité de pilotage a projeté la prochaine instruction des projets en novembre 2011. Une autre instruction est envisagée en février 2012, mais à condition que le solde du fonds d'appui projets le permette. Cette instruction sera la dernière avec la particularité de ne financer que les projets acceptés. Les fortes sollicitations que connaît, actuellement, le programme par les Pouvoirs publics, induisent le lancement des cinq plateformes thématiques simultanément. Dans le cadre du renforcement de la dynamique collective, le comité de pilotage a identifié des référents en son sein pour chaque thématique. Ceuxci ont pour mission d'impulser la dynamique de mise en place des plateformes. Une consultation des membres de l'assemblée plénière sera faite afin d'élaborer la note de cadrage à présenter au prochain comité de pilotage.

Ces plates-formes thématiques et de leurs référents sont :

Groupes vulnérables et droits humains : Roger BOUKA-OWOKO et Georgette MEDJA ;

Education, formation et insertion : Agnès KOUBIKA-NI et Paul KAMPAKOL ; Eau et assainissement : Albanne NDZABA KONGO ; Développement rural et agricole : Félix BATANTOU

-OUMBA; Santé: Jean-Mermoz YOUNDOUKA.

Prélude à l'assemblée plénière à mi-parcours, il y a l'éventualité de réviser le règlement intérieur. Ainsi, le comité de pilotage a décidé de consulter les membres de l'assemblée plénière pour cette révision. Leurs propositions seront recueillies par les animateurs locaux et transmises, avant le 15 septembre 2011, à la commission composée de : Raphael EKOLOBONGO AKOLI et Paul KAMPAKOL. La commission se chargera de présenter ces propositions à l'assemblée plénière de février 2012.

Des cotisations au PCPA, le comité de pilotage rappelle à tous les membres contre collective.

Comme de coutume, avant l'ouverture des travaux du comité de pilotage, la délégation du PCPA a présenté ses civilités aux autorités de la Sangha et de Ouesso. La réunion de restitution des décisions de ce comité de pilotage a été coanimée par Georgette MEDJA et Paul KAMPA-KOL, tous membres du comité de pilotage, sous le parrainage du président du Conseil départemental de Sangha, Dieudonné MENGOBI.



Une vue partielle de la salle pendant la restitution

de l'assemblée plénière d'honorer leur engagement de cotiser au programme avant l'assemblée plénière intermédiaire de février 2012, sinon ils ne seront pas invités à cette renLe comité de pilotage a décidé de tenir sa prochaine session les 8, 9 et 10 novembre 2011, à Paris, sous la présidence de Paul KAMPAKOL.

Justin Ducker MAMBIKI

#### **ALTERNATIVES CITOYENNES**

Siège: Case J 043 V OCH Moungali III Brazzaville République du Congo Email: pcpacongo@yahoo.fr / www.pcpacongo.org Tél: + 242 05 538 34 24 / 06 645 35 57

Journal édité le par le Programme concerté pluri-acteurs Congo sous la responsabilité juridique de l'Association Terre et Village (ATV).

**Directeur de publication** : Félix BATANTOU OUMBA

Rédacteur en Chef: Justin MAMBIKI

<u>Comité de rédaction</u>: Delphine ARNOULD, Roger BOUKA OWOKO, Bernard MACKIZA, Olga Mireille KABANABANDZA, Alain Francis MBEMBA, Félix BATANTOU OUMBA, Justin MAMBIKI.

Imprimerie: Saint Paul / Brazzaville

<u>Tirage</u>: 2000 exemplaires <u>Montage</u> : Service de communication du PCPA-Congo

L'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral

### Pour plus d'OSC du Congo à la CADHP

La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), a tenu sa 49<sup>ème</sup> session, à son siège à Banjul (Gambie) du 28 avril au 12 mai 2011. La session a été précédée par le Forum des ONG tenu, dans la même capitale, du 25 au 27 avril. L'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (ADHUC) a pris part à ces deux sessions.

HUC avait présenté son nalistes. rapport alternatif. Il faut L'ADHUC, qui bénéficie (FIPAC), sur noter que les organisa- du statut d'observateur ve tions de la société civile congolaise sont rares dans ces sessions où il y a beaucoup à gagner, en termes, d'expérience, de manière de travailler en réseau, de créer la solidarité africaine et mondiale. Une réflexion peut être menée au sein de notre programme qu'est le Programme concerté pluriacteurs (PCPA Congo) au sujet de la participation des organisations de la

ce genre de sessions. d'affilié.

gambienne.

Cette session ordinaire a autochtones. connu près de 200 participants représentant les L'organisation de la socié-

Le Congo absent au ni- Etats et leurs commis- té civile congolaise a préveau gouvernemental à sions nationales, les senté la situation des pocette session, était pré- ONG, les bailleurs des pulations autochtones au sent à la session de 2009 fonds, les organisations Congo et en Afrique cenoù il avait présenté son internationales (qui finan- trale avec la création du rapport périodique. A cet- cent les ONG du sud) et Forum international sur te, même occasion, l'AD- les associations des jour- les peuples autochtones d'Afrique Centrale l'initiatidu gouvernement



LOAMBA MOKE, Président de l'ADHUC

société civile du Congo à auprès de la CADHP, tra-congolais. vaille sur la question des Pendant le forum des L'autre constat est que, droits des peuples au- ONG, l'ADHUC a travaillé même, la commission na- tochtones en Afrique au dans le groupe des droits tionale des droits de sein du Groupe de travail des peuples autochtones l'homme du Congo est in- des populations/ et a fait des contribuconnue de ce haut lieu de communautés autochto- tions , notamment, sur la dialogue, de concertation nes de la CADHP a parti- protection des enfants en avec les institutions natio- cipé à cette session, grâ- Afrique. Les sessions de nales des droits humains. ce à l'appui financier de la commission de l'Union Tout simplement parce IWGIA, une ONG basée africaine et le forum des qu'elle n'a pas le statut au Danemark. Cette orga- ONG en matière des nisation œuvre pour la droits humains sont des La 49éme session de la promotion et la protection espaces de dialogue en-CADHP, l'organe de des droits des peu- tre Etats et sociétés civil'Union Africaine en charples autochtones. Cette les. ge des questions de pro- invitation est en partie Les débats sont parfois motion et de protection une conséquence de la agités avec des Etats qui des droits humains s'est promulgation par le menacent les défenseurs réuni dans la capitale Congo de la loi portant des droits humains, séanprotection des peuples ce tenante. Au-delà, c'est

une bonne expérience.

**LOAMBA MOKE** 

#### Association arbre de vie (ASAV)

#### Fin de la première session de formation en pâtisserie

Grâce à l'appui financier de l'Union européenne et de l'Agence française de développement, dans le cadre des Microprojets communaux et associatifs à Brazzaville (MICAB), l'Association arbre de vie (ASAV) vient de former, pendant trois mois (avril, mai et juin 2011) 42 filles et 3 garçons en pâtisserie. Le projet



Une séance d'apprentissage

d'ASAV intitulé : « centre communautaire de formation qualifiante d'insertion socioéconomique des jeunes désœuvrés » est composé de quatre filières : la pâtisserie (filière d'expérimentation), restauration (cuisine, service, hôtellerie), coiffure et coupe couture. La formation a été beaucoup plus axée sur la pratique. Ils ont appris les pâtes, crèmes, décorations, gâteaux notamment gâteau d'anniversaire, de noces, cake, marbré, buches de noël, croissant, pain au lait, aux raisins, au chocolat, madeleine, brioche, yaourt, tartes, biscuits.

#### 1er juillet 2011, lancement de la deuxième phase

La deuxième phase de cette formation prendra fin le 30 septembre 2011, avec une particularité, la pâtisserie est financée sur fonds propre de l'Association arbre de vie. La formation sur la restauration est en attente. L'association cherche un financement pour cette formation, à cause de la clôture du projet MI-CAB.

**Christ MILONGO** 

#### OSC membres du PCPA, rappelons-nous des valeurs de notre programme Charte du Programme Concerté Pluri-Acteurs, valeur N°1:

« Le respect des droits humains, avec une approche basée sur les droits fondamentaux, incluant la promotion et l'accès aux droits, le refus de toutes les discriminations et la lutte contre l'intolérance sous toutes ses formes, ainsi que la promotion d'une démocratie participative».

### Le COK publie « Le cadre juridique de la propriété foncière »

Cette brochure est l'aboutissement du projet : « Campagne d'explication et de vulgarisation des droits et obligations liées à la propriété foncière », financé, dans le cadre du FAP I (fonds d'appui projets) par le Programme concerté pluri-acteurs (PCPA) et mis en œuvre par le Collectif des originaires du Kouilou (COK), à Pointe-Noire. Le document fait état de la législation sur la propriété foncière et évoque les problèmes liés à la délivrance du titre foncier, notamment pour les clans lorsqu'ils veulent faire reconnaître par la loi (le droit positif) les droits fonciers que leur a donnés la coutume. Il traite du coût et des conditions d'établissement du titre foncier.

Le Collectif des Originaires terrogations. gouvernementale, a organi- loi, d'inviter les citoyens à la coutumiers. re. Cette activité a été réali- délivrance du titre foncier, sée avec le soutien financier d'harmoniser la législation la priorité, à ce niveau, n'est ment la donne. du PCPA.

Pour assurer une meilleure cières, législation abondante dérée, il était prévu que le La brochure invite égalethème de la conférence fas- ment les propriétaires fonse l'objet d'une publication ciers à plus de sérieux auprès des acteurs princi- dans la gestion de la terre paux : participants à la et les pouvoirs publics à conférence, pouvoirs pu- une vision participative à blics, organisations de la so- cette gestion. ciété civile (OSC). C'est Les nombreuses recompourquoi une brochure, qui a mandations sont autant de repris les termes de la confé- suggestions sur cette quesrence (exposé et débats), a tion sensible. Sensibilité été confectionnée et mise due ou liée au fait que la sur le marché, un an plus terre est source de richestard.

La fonction de la brochure sement. Richesse, car elle est de pérenniser les ques- nourrit, avec ses produits tions qui y sont traitées. Le agricoles ; parce qu'elle document s'adresse donc renferme, quelquefois, des fixer des droits élevés, bien ment de sécurisation du pad'abord aux personnes qui ressources minières. Appau- au contraire. ont participé aux ateliers, as- vrissement, lorsque le clan Les contributions foncières foncier est un titre de prosisté à la conférence.

bre de recommandations l'ayant vendue, l'ancien pro- dement un bien est un facleur sont, d'ailleurs, adres- priétaire se retrouve sans teur de fraude, car le bien tées dans

Le document est également fruit de la vente. destiné aux propriétaires fonciers: il traite d'une question qui les intéresse au premier chef et qui fait leur raison d'être : la terre.

Enfin, de nombreuses personnes n'ont pu assister à la conférence, alors, qu'elles ne sont pas moins concernées par les questions foncières ; le document répondra à certaines de leurs in-

afférente aux questions fon-

se, mais aussi d'appauvris-

#### « L'impact espéré est la prise de conscience de tous les acteurs : pouvoirs publics, propriétaires fonciers et particuliers »

Les pouvoirs publics ont intérêt à revoir leur position sur des questions comme la délivrance du titre foncier, les contributions foncières

un fichier foncier. Le souci. tes fiscales.



vend la terre et en répartit le sur les propriétés (bâties et priété inattaquable. Il intéresse aussi les pou- montant sur tous les mem- non bâties) sont des impôts, rien parce qu'il a dépensé le considéré n'est pas généra- en œuvre du projet teur d'un revenu.

qui mettent à mal, voire an- pouvoirs publics. nihilent, la volonté du légi- Cependant, dans la mise en

d'organisation sociale et fa- niveau africain. miliale peuvent être utilisées pour valoriser ce bien qui est « Une graine a été plantée la propriété des enfants : « nous empruntons la terre à nos enfants », dit la sagesse ancestrale.

Les particuliers ont tout intérêt, malgré tout (le volet fiscal), à respecter la loi en se faisant établir des titres fonciers. Cela constitue un élétrimoine en ce que le titre

#### voirs publics puisque l'activi- bres de la famille, avec une calculés sur des biens et Pas d'implication des pouté était organisée sous forme part dérisoire pour certains ; perçus au profit des collecti- voirs publics à l'élaborade plaidoyer. Un grand nom- appauvrissement quand, vités locales. Imposer lour- tion de la brochure, mais des administrations invila mise

Le projet s'est voulu un plai-La troisième préoccupation doyer, au sens du PCPA, majeure se situe au niveau c'est-à-dire une action engade la reconnaissance des gée par une OSC en direcdroits fonciers coutumiers. tion des pouvoirs publics, La loi en affirme le principe pour espérer obtenir un rémais les textes d'application sultat. Il ne devrait donc pas ont dressé des obstacles y avoir une implication des

slateur. Celui qui détient un œuvre du projet, des admibien, de par un héritage an- nistrations ont été invitées. cestral, ne peut être mis sur C'est ainsi que certaines ont

sur les propriétés, la recon- le même pied d'égalité qu'u- participé aux ateliers prépadu Kouilou, organisation non L'objectif est de vulgariser la naissance des droits fonciers ne personne qui acquiert un ratoires de la conférence. Il y bien. Ce d'autant plus que a eu aussi la mise à disposisé, en février 2010, une respecter, d'amener les pou- La délivrance du titre foncier le facteur échelle (quelques tion de la documentation. conférence sur le cadre juri- voirs publics à reconsidérer n'est pas une fin en soi. mètres carrés d'un côté, des Leur présence était moins vidique de la propriété fonciè- les conditions financières de C'est un moyen pour avoir centaines d'hectares de sible à la conférence ellel'autre) fausse complète- même. Dans la dernière phase -présentation de la pas l'amélioration des recet- Les propriétaires fonciers brochure et projection du film doivent penser à s'organiser - le ministère en charge du efficacité de l'activité consi- et pas toujours cohérente. Il n'est donc pas utile de autrement pour la gestion de foncier a participé activela terre de leurs ancêtres. ment et a même souhaité Plutôt que de s'appauvrir, à voir le COK associé aux traterme, en vendant la terre, vaux effectués et dirigés par d'autres voies doivent être le Cabinet (le ministère) sur explorées, d'autres formes les questions foncières au

#### et nous espérons qu'elle deviendra une plante saine et vigoureuse qui donnera de beaux fruits ou de belles fleurs »

Après la réalisation de l'activité (l'exécution du projet), le rôle du COK est terminé. A ceci près que les participants ont souhaité une extension géographique du champ d'intervention : diffuser la brochure et le film dans d'autres régions du pays. Une démarche est engagée dans ce sens avec le PCPA.

L'avenir n'est plus entre les mains du COK : une graine a été plantée et nous espérons qu'elle deviendra une plante saine et vigoureuse qui donnera de beaux fruits ou de belles fleurs. Si la proposition du ministère des affaires foncières se concrétise, le COK sera heureux d'apporter sa contribution à l'élaboration d'une politique foncière soucieuse de l'intérêt du plus grand nombre.

> **Olivier GOMAT** Secrétaire juridique COK

#### UERPOD fait l'état des lieux, en matière d'accès aux infrastructures à **Brazzaville et Pointe-Noire**

Pour améliorer les conditions de vie des populations dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire, le Gouvernement, appuyé par la Banque Mondiale, s'était déjà engagé à mettre en place un projet d'amélioration de l'accès aux infrastructures et services de base. A cet effet, à la demande de la Banque mondiale, l'Union pour l'Etude et la Recherche sur la Population et le Développement (UERPOD) avait réalisé, du 2 au 27 Décembre 2008, en collaboration avec le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) et ce pour le compte du Projet Eau et Développement Urbain (PEDU), une enquête sur l'Utilisation des Infrastructures et services de base dans ces deux villes. Les résultats de cette enquête sont une contribution pour les acteurs impliqués dans la même problématique. Le PEDU est actuellement mise en œuvre à Brazzaville et Pointe-Noire avec l'appui financier de la Banque mondiale.

dentifier les poches de pau- lourds, il y a eu des consé- quartiers. retenir que dans leur quasi- médecin traitant m'a conseil- rables. De l'avis des enquêtotalité les quartiers de Braz- lé de réduire le nombre de tés, le faible accès à ces inzaville et Pointe-Noire sont bidons à transporter chaque frastructures et services de diversement dotés en infras- jour. Malheureusement, de- base s'explique, entre autructures de base (eau, élec- puis quelque temps, je fais tres, par la vétusté, l'insuffitricité, écoles, centres de face aux menaces prématu- sance, le manque, les coûts santé, routes ou ruelles). Ce- rées d'accouchement. Vu l'é- élevés d'implantation des inpendant l'absence d'un sys- tat de santé, le médecin frastructures et d'utilisation tème d'assainissement est nous a conseillé d'évacuer la des services existants. notoire. Quand elles exis- grossesse aux fins d'éviter Les mêmes conséquences tent, la qualité des services les éventuelles perturbations liées à l'absence des infrasfournis par ces infrastructu- ou menaces à l'avenir. Mon tructures ont été déclarées à res est très préoccupante.

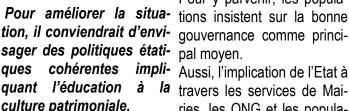
Il se dégage donc que les populations de ces quartiers éprouvent des difficultés d'accès aux infrastructures et services de base. L'accès à l'eau et à l'électricité se pose avec acuité dans tous les quartiers. Cette situation se caractérise par le faible taux de couverture, la mauvaise qualité (eau sale, colorée, baisse récurrente, de tension, délestage, fourniture irrégulière...).

#### Témoignage

« L.T. jeune femme âgée de 28 ans, vit maritalement dans un foyer depuis quelques années. Elle exprime ses opinions dans le cadre de l'accès aux infrastructures, notamment l'accès à l'eau. Voici en quelques phrases les opinions ciaprès : « Je porte une grossesse de six mois et un jour sur deux, je transporte cinq à six bidons d'eau de 25 litres. Je dois parcourir au moins 350 mètres pour accéder au puits d'eau. Le fait

Cette étude avait permis d'i- de soulever les objets la gravité varie selon les ment d'être abandonnées à concernés, le désenclave-

mari est mécanicien et ne Pointe-Noire ; elles varient dispose pas de moyens pour également très peu en fonc- nisations de bienfaisance. problèmes d'insalubrité se faire face à cette situation. Il tion du quartier et du type Elles justifient ce sentiment posent avec acuité, la mise pense que si l'accès à l'eau d'entretien. Toutefois, l'étude par le fait qu'elles n'ont pas en place d'un système de est garanti par les services révèle que ces difficultés en- connaissance des interven- transport. De toutes ces ac-



elles mêmes, d'autant plus ment des quartiers où la cirvreté dans les différents quences sur mon état de Qu'il s'agisse de Brazzaville que très peu d'actions y sont culation est difficile, l'aménaquartiers enquêtés à Brazza- grossesse. Lors de la ou de Pointe-Noire, les développées par les pou- gement des quartiers et ville et Pointe-Noire. On peut consultation prénatale, le écarts ne sont pas considé- voirs publics ou autres orga- curage des caniveaux où les



Ruelle fortement dégradée qui sert de canal d'évacuation de l'eau au quartier 110 (1er arrondissement de Pointe Noire)

publics, cette situation ne gendrent dans l'ensemble, tions développées dans tions à mener, les priorités leurs quartiers; bien plus, d'intervention sont respectiles quelques actions mises vement l'eau, l'électricité et en œuvre le sont à des fins la santé selon les enquêtés électorales par les hommes de Brazzaville. politiques. L'action des Au niveau de Pointe-Noire, ONGs et associations, les l'assainissement, l'eau, l'émutuelles et confessions est lectricité et l'école apparaistrès marginale, autant que sent comme des domaines l'Etat, les structures privées d'intervention prioritaires et les partenaires au déve- pour tous les guartiers. loppement sont très peu re- Toutefois en raison de l'acuiprésentés dans la cartogra- té des problèmes d'insalubriphie des interventions du té qui s'y posent, l'assainispoint de vue des populations sement a été plus évoqué

> gouvernance comme principal moyen.

travers les services de Mairies, les ONG et les populament souhaitée.

comme domaine prioritaire.

Pour y parvenir, les popula-

cultés qui en découlent, les Pour cela, elles estiment que tions dans les opérations populations observent la ré- les actions à mener porte- d'assainissement est vive-

Inondation au quartier 68 Talangaï (6ème arrondissement de Brazzaville)

devrait pas arriver à sa fem- des conséquences telles dans les quartiers visités. me ». Pour M.T, cette situa- que : l'automédication, la sait que faire ».

L'assainissement, les rou-

tion est à l'origine de la dé-baisse de niveau des élèves, gradation de la santé de son la persistance des maladies tion, il conviendrait d'enviépouse. Dépourvu de environnementales du fait de sager des politiques étatimovens financiers pour faire l'insalubrité chronique, faible ques cohérentes impli- Aussi, l'implication de l'Etat à face aux prescriptions don- rendement dans l'activité quant l'éducation à nées par le médecin, M.T ne économique. Face aux diffi- culture patrimoniale. signation ou développent raient sur: l'implantation des tes, les transports, les éco- quelques actions de nature écoles et centres de santé les et les centres de santé, précaire. Elles ont le senti- dans les quartiers les plus

Pierre Chetel KOUANGA

Programme société civile et culture au Benin, panel d'instruction des propositions

# Philippe NKOUNKOU MOUKOUTOU : « J'étais le seul de l'Afrique centrale....Il fallait donc faire preuve de compétence et d'efficacité »

Coordonnateur de l'Association pour le développement des communautés rurales (ADECOR), expert en développement local, Philippe NKOUNKOU MOUKOUTOU, vient de partager son expérience à la société civile béninoise. Il a répondu à Cotonou à l'appel à candidature et été sélectionné comme assesseur pour participer à l'instruction des propositions dans le cadre d'une consultation par le Programme société civile et culture. De retour à Brazzaville, Philippe NKOUNKOU MOUKOUTOU s'est confié à Alternatives Citoyennes.

## Pouvez-vous nous dire les raisons de votre voyage au Benin?

Tout d'abord, je vous remercie pour l'occasion que vous me donnez de m'exprimer dans vos colonnes. Et puis, je me rends compte que vous êtes assez vigilant sur ce que je fais et où je le fais. Exerçant en profession libérale, je ne pensais pas que nos activités pouvaient être suivies avec autant d'attention. Je tiens donc à vous féliciter pour cette attitude curieuse, qui relève du regard attentif d'un bon homme des médias. Pour revenir à votre question, je dois vous dire que mon voyage au Bénin n'avait pas un caractère touristique. J'y avais été invité dans le cadre d'une consultation par le Programme Société Civile et Culture.

# Qu'est ce que le Programme société civile et culture ? En quoi a consisté votre travail de consultation ?

Le Programme société civile et culture (PSCC) est un programme qui a été mis en place, dans le cadre du 10è FED, (ndr : Fonds Européen de Développement) et de la Coopération entre le Bénin et la délégation locale de l'Union Européenne. Il me semble, d'ailleurs que c'est la même initiative qui a été mise en place entre la délégation de l'Union Européenne et le Congo, à travers le Programme de Consolidation de la Réconciliation (PCR).

Pour comprendre le but de ma mission, il faut d'abord savoir que le PSCC a été mis en place pour renforcer

les capacités de gouvernance des acteurs non étatiques et de les rendre plus opérationnels, en les impliquant dans la mise en œuvre des programmes de développement. dans divers domaines de la vie politique, économique, sociale et culturelle. On parle là-bas de favoriser l'ancrage des OSC, c'est-à-dire des Organisations

de la Société Civile et des Acteurs Culturels aux enjeux locaux et nationaux de développement. Vous constaterez que la culture tient une place importante dans ce programme, parce que la dimension culturelle fait partie intégrante de la promotion du développement.

Pour atteindre les objectifs évoqués ci-dessus, le PSCC dispose d'un fonds pour financer les initiatives des OSC et des acteurs culturels à travers des appels à propositions. C'est donc à ces appels qu'ont répondu les OSC béninoises. Celles-ci y ont d'ailleurs, massivement, répondu, puisque la coordination du PSCC s'est retrouvée

avec plus de 300 soumissions. Comme vous savez que les enveloppes financières ont toujours leurs limites et que tous les dos-



Philippe NKOUNKOU MOUKOUTOU

siers présentés n'ont pas la même qualité, ceci amène à procéder à la sélection des dossiers par une évaluation et une validation, afin de n'en retenir que les plus méritants.

Mais, vous savez aussi

bien que moi, que la sélection des dossiers est une question très délicate, souvent à l'origine de tensions et d'agitations. Parce que les ONG ont une soif énorme de financement pour marquer leur présence sur le terrain. Ces ambitions peuvent se traduire par des manipulations et divers comportements à l'égard des personnes mandatées pour attribuer les financements. On ne peut pas aussi se le cacher en disant

que les membres des comités de sélection peuvent parfois céder aux sentiments de partialité, de familiarité ou de copinage, pour traiter les dossiers avec légèreté et favoritisme. C'est pour éviter ces antivaleurs et donner à la sélection plus d'objectivité que le PSCC a préféré mettre en place des équipes mixtes pour l'examen des propositions. Ainsi, en plus des consultants béninois, il a été fait appel à des experts dits régionaux, provenant d'autres pays. J'avais donc répondu à l'appel à candidature et été sélectionné comme assesseur pour participer à l'instruction des propositions. Le travail auquel j'étais convié avait pour objectif d'évaluer les demandes de subvention présentées par les organisations de la société civile et les acteurs culturels, sur les plans techniques et financiers. Les projets répondaient à plusieurs thématiques dont : la promotion du genre, la promotion de la culture, les initiatives de santé communautaire, le développement local et emploi des jeunes. Les dossiers à ma charge relevaient de ce dernier thème. Vous êtes édifiés, j'espère!

Vous avez déjà participé à ce genre de travaux au PCPA. Pourrions-nous savoir ce que vous avez appris de nouveau et qui pourrait éventuellement inspirer notre expérience? D'abord, il faut que je sois honnête, pour vous dire que mon expérience au PCPA m'a énormément aidé pour pouvoir m'exprimer avec plus d'aisance à Cotonou. J'étais le seul de l'Afrique centrale, en face des Béninois, Sénégalais, Ivoiriens, Burkinabé, Nigériens et Togolais. Il fallait donc faire preuve de compétence et d'efficacité.

Dans l'apparence, je dois vous dire que les procédures de sélection des projets sont presque classiques et identiques. Mais, en raison du contexte dans lequel évoluent les organisateurs et sans doute aussi du fait de leurs sensibilités intellectuelles, cela peut imprimer quelques différences dans les procédures. Par exemple: il y a eu trois comités d'évaluation pour la validation des propositions, sur la base des résultats fournis par les consultants, c'est-à-dire nous les assesseurs.

Plusieurs documents ont été mis à la disposition des assesseurs et sur lesquels ils devaient se référer pour une meilleure instruction des propositions. Je citerai ceux qui me reviennent en mémoire, comme les documents sur : la politique nationale de décentralisation, la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, la politique nationale agricole, les divers plans de développement communaux, ....

(Suite page 8)

#### Programme société civile et culture au Benin, panel d'instruction des propositions

les plans d'action des ministères concernés et, bien sûr, les lignes directrices. L'appropriation de ces documents avait donné lieu à deux jours de revue documentaire. Cela signifie, par exemple, que si on était en présence d'un projet, le premier réflexe de l'examinateur est de chercher la commune d'où il a été initié et de consulter le plan de développement de la commune correspondante, pour vérifier si l'action proposée est en conformité avec les priorités de cette commune, de la politique agricole au cas où le projet est à caractère agricole...

Les dossiers étaient gérés par des superviseurs désignés par l'unité de gestion du programme. Ils étaient chargés de les remettre aux assesseurs puis de les retirer en fin de journée. Cette disposition interdisait aux assesseurs de garder les dossiers par devers eux, pour éviter d'éventuelles manipulations ou fuites d'informations. C'est, d'ailleurs, en rapport à cela que les examinateurs étaient soumis à signer un certificat de confidentialité.

Au cours de la journée d'information, nous avons eu droit à des exposés qui ont été faits par des experts issus d'autres administrations pour permettre aux assesseurs de s'approprier la mission.

C'est le cas pour l'exposé sur le genre développé par une dame, cadre du ministère de la famille et de la solidarité nationale ou de la présentation du processus ayant abouti à l'élaboration des plans de développement des communes, faite par les responsables du PACTE (programme d'appui aux collectivités territoriales).

A partir de cette mission, vous avez eu une meilleure occasion de côtoyer la réalité des ONG béninoises. On sait que les organisations de la société civile ont bonne réputation en Afrique de l'Ouest, quel commentaire cela vous suggère-t-il? Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de l'Afrique de l'Ouest?

Votre question est très intéressante et je souhaite que les réponses que je vais y apporter puissent édifier les ONG locales, mais surtout inspirer les gouvernants. D'abord, sur le plan du contexte d'évolution, les OSC béninoises (le terme ONG est moins usité làbénéficient d'une bas), confiance sans faille de la part de l'Etat. En effet, j'ai constaté que les pouvoirs publics béninois ont compris que le développement doit être l'affaire de tous les acteurs sociaux et considèrent les ONG comme des partenaires indispensables pour le progrès social national. Pour matérialiser cette volonté, il existe un département ministériel qui est essentiellement chargé de gérer les organismes partenaires au développement : c'est le Ministère Chargé des Relations avec les Institutions.

Les ONG y trouvent un point focal qui est leur interlocuteur au niveau des pouvoirs publics, qui est la Direction de la Promotion des Dynamiques Sociales avec le Service Promotion de l'Action Associative. Cette volonté gouvernementale procède d'une réelle politique de libéralisme économique.

Afin de mieux cerner le vile, qui est une autre insticoncept OSC, de clarifier l'environnement de la société civile et construire un partenariat stratégique, le

Gouvernement béninois avait organisé un séminaire national qui avait abouti à l'élaboration d'un cadre de référence pour les organisations de la société civile : la charte des OSC était

En outre, le paysage institutionnel béninois foisonne d'organismes partenaires au développement relevant de la coopération bilatérale décentralisée. Soit ils initient des programmes de développement qu'ils exécutent ensuite conjointement avec les associations locales pour faciliter leur apprentissage dans la gestion des financements et des activités, soit ils accordent des fonds aux ONG locales pour soutenir leur fonctionnement ou la réalisation des projets.

Les OSC au Benin sont aussi organisées en structures faîtières comme les réseaux ou autres plateformes. Mais ce qui est plus remarquable c'est la présence d'une institution qui joue le rôle d'interface avec l'Etat et les autres organisations nationales et internationales. Il s'agit de la Maison de la société civile (MDSC), qui s'est fixée pour mission d'œuvrer pour la promotion des organisations de la société civile. Créée avec le soutien financier de l'Union Européenne, la MDSC œuvre pour renforcer les capacités techniques, organisationnelles, de formulation, d'exécution et d'évaluation des programmes de développement. La MDSC a organisé des rencontres pour vulgariser la charte, en partenariat avec le Centre de Promotion de la Société Citution d'appui aux OSC.

Elle organise également des formations de formateurs chargés d'organiser

des sessions de formation et autres ateliers dans les départements. Pour favoriser la connaissance et la visibilité des OSC et de leurs expériences et faire l'écho de ses propres activités, la MDSC publie un bulletin d'information intitulé: « L'AGORA ». C'est une véritable tribune pour les OSC et toutes les figures qui les animent. De par ses missions et ses réalisations, je constate des similitudes entre ce que font la Maison de la société civile et le Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA).

Le fait le plus significatif et qui donne aux associations béninoises de développement l'élan nécessaire à leur expression, est sans doute l'avancée du processus démocratique et de décentralisation. Il n'existe pas au Bénin une commune (c'est le district chez nous) qui ne dispose pas d'un plan de développement local. Et ce qu'il convient notamment de souligner c'est que les OSC ont été largement impliquées pour accompagner les communautés locales à l'élaboration de ces documents stratégiques, puisque ce processus s'est réalisé à partir des diagnostics participatifs. Les partenaires au développement ont également soutenu cette démarche, et sous l'autorité des conseils communaux. Dans ce qui précède, votre attention doit être retenue par le fait que le dynamisme qui caractérise la société civile et ses organisations au Bénin tient, surtout, du contexte politique et institutionnel favorable. C'est autant dire comment la réelle responsabilisation au niveau de la super structure a impulsé et incité les acteurs pour le développement.

Mais tout ceci ne doit pas occulter les difficultés qui entravent le fonctionnement des OSC béninoises. Bien que bénéficiant d'un contexte structurel favora-

(Suite de la page 7)

ble, tout ne baigne pas dans l'huile, en ce qui concerne l'organisation et l'opérationnalité des organismes d'appui.

#### Y aurait-il un point que vous voudriez bien évoquer, mais qui a été oublié?

Le premier point est de vous révéler que ce n'est pas pour la première fois que je séjourne à Cotonou. Mon dernier passage remonte à 2002. L'orange coûtait 25 francs et l'ananas 75 francs. Neuf ans après, les mêmes produits sont vendus aux mêmes prix, avec d'ailleurs une tendance des prix à la baisse, puisque j'ai acheté l'ananas à 25 francs, de la même grosseur que celui que nous achetons ici à 500 francs. L'augmentation continue de l'offre fait baisnécessairement les prix. La politique agricole est très dynamique au Bénin. Le deuxième point porte sur les perspectives d'avenir du PCPA. C'est un très indispensable outil la promotion des pour ONG. Je ne sais pas jusqu'où iront le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI) et le Ministère Français des Affaires Etrangères qui constituent ses principaux soutiens financiers. Auguel cas, c'est le moment où jamais de penser à pérenniser ses activités, en mettant en place des stratégies de fonctionnement et de diversification des financements, après le retrait des partenaires actuels.

> Propos recueillis par : Justin Ducker MAMBIKI.

#### Congo – France

#### Roger BOUKA OWOKO élevé au grade de chevalier de la légion d'honneur

#### « ... Cette décoration est, à la fois, une heureuse distinction et une invite à plus de responsabilité, à plus d'abnégation dans le travail qui est le nôtre »

Membre du Comité de pilotage du Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA), directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH) et secrétaire général de la Fédération Internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), Roger BOUKA OWOKO a été élevé au grade de chevalier de la légion d'honneur. L'insigne de la légion d'honneur lui a été remis le 14 avril 2011, par l'Ambassadeur de France au Congo, Son excellence Jean François VALETTE.

### des droits de l'homme ?

1994, de l'OCDH par Parfait naire des indépendances tisfaction a été l'adoption de des droits de l'Homme? Moukoko, j'ai travaillé sans africaines, le président franrelâche dans ce domaine de çais a voulu honorer les femla défense des droits de mes et les hommes qui, l'homme, après mes études dans leurs pays respectifs, universitaires en journalis- se sont distingués par de me. Depuis 2004, je suis aux bonnes actions. Je ne suis commandes de cette impor- pas le seul à avoir été décotante organisation qu'est ré. Si vous avez suivi ce prol'OCDH et j'essaie d'y impri- cessus, des hommes et une mer ma marque. Mon profil femme, collaborateurs du de journaliste m'a donné chef de l'Etat congolais ont beaucoup d'atouts dans la été également décorés. communication et l'investiga- C'est tout dire. Sur les sourtion, sans compter les for- ces de financements, l'Etat mations reçues ici et là.

#### Cette décoration est-elle une simple médaille ou une juste récompense ?

D'abord c'est un réel plaisir et un honneur d'être décoré par un chef d'Etat d'un pays étranger. Au delà d'une simple médaille, modestement, cette décoration est, à la Qu'est ce qui vous a le des droits de l'Homme? fois, une heureuse distinc- plus marqué dans l'exerci- Travailler dans le domaine tion et une invite à plus de ce de vos fonctions de dé- des droits de l'homme est un responsabilité, à plus d'ab- fenseur des droits de engagement périlleux. négation dans le travail qui l'Homme ? voir citoyen.

Justement, d'aucuns estiment que vous travaillez pour les puissances étrangères. Pour preuve, il y a cette décoration et vos

## Qu'en dites-vous?

congolais peut aussi, de droit, financer les associations congolaises qui contribuent au développement nades partenaires au dévelop- pulations autochtones. pement, sans contre partie de ceux-ci.

en somme, que le travail que lorsqu'elles aboutissent par de défenseur des droits nous faisons est, quand mê- la reconnaissance des droits l'homme. me, suivi quelque part. Cela des victimes. Je veux parler Ensuite, on peut souligner le contexte actuel, un proche nous réconforte dans notre de l'affaire des disparus du déficit en culture démocrati- meilleur avenir des droits engagement, dans notre de- Beach de Brazzaville pour que, résultant des survivan- de l'Homme au Congo? laquelle, l'OCDH a été vili- ces des réflexes du parti uni- Les textes ne suffisent pas. pendé, nous-mêmes traités que. de juillet – août 2005 a été la vail. reconnaissance du phénomène de la disparition for-

dits de ces crimes qu'il faille en général et de celles qui chemin à parcourir. Depuis la création, en mars A l'occasion du cinquante- élucider un jour. L'autre sa- œuvrent dans la défense



Roger BOUKA OWOKO pendant son mot de circonstance

Nous recevons de l'argent protection des droits des po- sations de la société civile Revenons à votre distinc-

#### Quels sont les défis de votre combat pour le respect

Le premier défi, reste le est le nôtre. Il faut souligner, Plusieurs actions surtout contexte austère au travail

Comment appréciez-vous

tional. Ce n'est pas interdit. la loi portant promotion et Dans l'ensemble, les organifont un travail important pour le développement national. Elles ont besoin d'un appui financier conséquent et d'un sujet? d'accompagnement pour Nos collègues défenseurs ma défunte épouse à qui j'ai peu plus d'engagement.

# Peut-on envisager, dans le

Il faut une importante dose de traitres de la nation. Le Enfin, je peux noter les de volonté politique pour la seul point positif du procès movens limités pour le tra- démocratie et le respect de l'Etat de droit. Sinon, il est difficile d'espérer un avenir

Brièvement, quel est votre sources de financements cée. Cela a été une grande le travail des organisa- des droits et libertés fondaparcours dans le domaine sont toujours étrangères, satisfaction au delà des non tions de la société civile mentaux. On a encore du

#### Quel est votre rêve le plus ardent?

C'est de voir plus de jeunes s'engager dans la défense des droits de l'Homme, car c'est un engagement citoyen, malgré tout. Ensuite, que le Congo devienne un véritable Etat de droit avec un système judiciaire qui permette de protéger les plus faibles face aux puissances financières et politiques.

Enfin, que le gouvernement s'engage véritablement dans la lutte contre l'impunité et la corruption, ces deux plus grands fléaux qui gangrènent la vie nationale.

### tion pour clore cette interview. Vous avez, nul doute, autre chose à dire à ce

Je voudrais rendre hommaleur professionnalisation ge et saluer la mémoire de font du travail qui est très dédié cette médaille ; et celappréciable, avec juste un le de Floribert Chebeya, défenseur des droits de l'Homme lâchement assassiné en juin 2010, à Kinshasa, avec qui nous partagions un même idéal.

> Je remercie toute l'équipe de I'OCDH pour son travail, car cette distinction est aussi la sienne et de toute la société civile congolaise.

Propos recueillis par : meilleur pour la jouissance Canales DEOLINDA N'TONTA

#### Conseil départemental de la Sangha

#### « ...Pour que la décentralisation fonctionne, il faut que la population participe... »

Le conseil départemental de la Sangha s'est résolu de mettre un terme à la pyramide renversée qui veut toujours que les projets de développement local partent du haut vers la base. C'est des populations que doivent partir les politiques de développement. C'est le sens du projet que l'Association Sangha Assistance Médicale (SAM) mènera en partenariat avec le conseil départemental. Le projet sera financé par le fonds d'appui projets du Programme Concerté Pluri-Acteurs au Congo. Ce projet a été au centre de l'interview que nous a accordée Dieudonné MENGOBI, Président du Conseil départemental de la Sangha.

La session tournante du Cela sera un gain important beaucoup gagner. **comité de pilotage du pour notre département.** PCPA Congo se tient dans vos locaux. Qu'est-ce que représente cela pour vous?

Je tiens d'abord à remercier le PCPA d'avoir choisi la Sangha pour abriter cette session du comité de pilotage. Notre département est honoré, à travers le département c'est le conseil départemental qui est honoré. Je souhaite la bienvenue dans notre département aux amis qui viennent de l'extérieur. Et ie souhaite que la Sangha va toujours bénéficier d'un tel intérêt. Ensuite un sentiment d'amitié m'anime actuellement. SAM a soumis un projet qu'elle mènera en partenariat avec le conseil départemental pour l'élaboration du plan de développement local. Vous savez que dans nos différents départements les populations subissent les programmes. Il n'y a pas un débat participatif. Nous souhaitons que ce projet soit accepté. Si ce projet est accepté, cela va permettre au conseil départemental d'avoir un programme pour faire que les populations participent à l'élaboration de notre plan de développement local qui intègre tous les secteurs de la vie économique de notre département.

Le Comité de pilotage du PCPA vient d'accepter le projet de SAM dans lequel quelle réaction vous?

C'est une grande joie. Nous serons, pratiquement, le département modèle du pays.

projet?

élaborer avec la participation Qu'est-ce qui est à l'origi-

Votre conseil veut appli-Qu'attendez-vous de ce quer à la lettre les lois sur la décentralisation, en cela De ce projet, nous attendons vous êtes le premier.



Dieudonné MENGOBI

des populations des bases des données économiques. Quand nous participons à L'un des enjeux de la dé-Qu'est-ce que les populations veulent ? Qu'est-ce quelles attendent des décideurs politiques?

Le plus souvent, nous sompopulations.

Je crois que nous aurons à tionne au Congo.

#### ne de cette motivation?

différents séminaires soit au centralisation repose esniveau national donc avec sentiellement sur le poules préfets soit au niveau de voir financier des collecti-Brazzaville, il nous est de- vités locales, appelées à mande d'organiser au niveau contribuer au développemes dans nos bureaux pour local la démocratie participa- ment socioéconomique de élaborer des projets qui ne tive. Imaginez-vous que la leurs territoires. Les colcadrent pas avec la dimen- décentralisation s'arrête, lectivités territoriales que sion de ce que veulent les seulement, à Ouesso. Il n'y a vous êtes ne disposent pas la participation de la po- pas de ressources finan-Nous aurons souhaité qu'à pulation à la gestion du pou- cières. Comment pourrieztravers ce projet nous es- voir. Nous pensons que pour vous acquérir une certaine sayions d'initier les comités que la décentralisation fonc- autonomie financière vis-à de gestion de développe- tionne correctement il faut -vis de l'administration ment communautaire que les populations partici- centrale? (CGDC) pour que la décen- pent à la démocratie locale, Vous savez qu'en Afrique vous êtes en partenariat, tralisation au niveau des vil- depuis le chef lieu jusque particulièrement au Congo avez- lages s'instaure afin que les dans les villages. C'est en ce nous vivons comme si on populations prennent en moment là que nous dirons avait des produits de cueilcharge leur développement. que la décentralisation fonc- lette. Nous vivons des pro-

la localité?

lageois de développement financer l'Etat. qui suivent avec nous les L'Etat en contrepartie donne développement local.

duits de la forêt, de la terre, etc. mais la société ne finan-

Comment feriez-vous pour ce pas la population, la pofaire participer la popula- pulation ne finance pas la tion au développement de société, la population ne finance pas l'Etat.

Nous l'avons commencé, il y Il s'avère qu'il faut qu'on arria longtemps. Nous avons ve à faire l'inverse. C'est dans les zones où la forêt aussi ca l'économie de marest exploitée des comités vil- ché. C'est la société qui doit

projets. Ce qui fait que dans les moyens à la société, or la Sangha nous ayons ce chez nous c'est l'Etat qui fique nous appelons les nance la société. C'est un conseils de concertation qui sens unique. Rarement la regroupent les ONGs, les société a financé l'Etat. On cadres, la préfecture et le ne paye pas l'impôt bref les conseil départemental. La taxes. Il faut commencer à présidence est assurée par apprendre les bonnes méle président du conseil dé- thodes de gestion de la Répartemental. Ainsi nous publique pour que même avons des fonds disponibles sans le pétrole et le bois que à Ngombé, Pokola et Kabo. l'Etat fonctionne. C'est ainsi Partant de cette expérience, que grâce au concours de nous avons pensé élargir ce- mes techniciens nous avons la au niveau des villages fait la meilleure recette locapour que les populations le de l'année 2010. Car nous participent effectivement au avons pensé que la société doit financer l'Etat. Ce qui nous a permis de renforcer notre budget.

> Ainsi nous sommes arrivés à un budget de 2 289 470 043 FCFA. Je voudrais vous garantir qu'en termes de recettes locales nous recouvrons la totalité de nos recettes prévues. En termes d'investissement, nous avons 1 milliard 500 millions FCFA. Cette année, nous avons eu 1 milliard FCFA parce qu'on a eu un gain de près de 200 millions FCFA qui constituent l'excédent de l'année 2010 qu'on a reporté sur le budget 2011. Ce qui nous donne 1 milliard 700 millions FCFA d'investissement au budget 2011.

> > (Suite page 11)

#### La décentralisation catalyseur de l'expression politique et démocratique

La Décentralisation est la seule façon de construire la démocratie et de permettre aux populations, là où elles vivent, de prendre totalement en main leur propre destinée. C'est également une approche efficace de la démocratie et du développement économique et social, une opportunité pour les organisations de la société civile de promouvoir la concertation avec les pouvoirs publics.

La population d'un département ne représente pas nécessairement et ne se confond pas nécessairement avec les originaires de celui-ci.

La décentralisation devrait permettre l'expression politique et démocratique de tous les hommes et toutes les femmes, originaires ou non du département, qui, par leur labeur et leur créativité participent à la vie de la collectivité locale. Ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui.

La décentralisation doit provoquer, éveiller et responsabiliser la dynamique propre des populations, en redonnant à celles-ci la maîtrise de leur développement dont elles-mêmes définissent le contenu et les moyens de mise en œuvre. La décentralisation permet l'éveil des consciences des hommes et des femmes. Elle amène les populations à se rendre à l'évidence que leur accession à des conditions de vie meilleures et la réalisation de leur bien être matériel dépendent essentiellement et avant tout d'eux-mêmes, de leur propre travail, de leur génie et de leurs initiatives. Elles sont les véritables acteurs de leur propre bonheur.

La décentralisation est une opportunité offerte aux organisations de la société civile congolaises (OSC) pour promouvoir la concertation, de proximité, afin d'impulser des réformes qui devraient améliorer la qualité des services publics et leur accessibilité.

Sachant que les OSC sont les intermédiaires entre les pouvoirs publics et les citoyens, la décentralisation est une opportunité à travers laquelle, les OSC peuvent se frayer une place.

Il faut retenir que la décentralisation ne peut se réaliser que dans un climat d'engagement et de confiance mutuelle où : les citoyens aident les élus locaux à décider ce qu'ils doivent faire pour combattre la pauvreté et améliorer leurs conditions de vie ; les citoyens ont un œil vigilant sur les progrès que réalisent les collectivités locales, et cherchent à savoir si

les politiques apportent ou non des changements positifs (c'est le contrôle citoyen); se tient un dialogue constructif entre les citoyens et les élus locaux conduisant à des politiques plus efficaces, plus justes et plus inclusives dont chacun pourrait profiter.

#### Quels sont les blocages observés dans ce processus?

#### La décentralisation n'est pas connue

Une connaissance insuffisante des populations et des OSC, qui les encadrent, de la décentralisation : son principe, ses enieux, ses acteurs et les textes qui la régissent.

Cette législation est le plus souvent ignorée par la majorité des citoyens et peu maîtrisée par de nombreux élus locaux. Les possibilités de partenariat entre citoyens et autorités locales sont donc limitées.

Le taux d'abstention record, de plus de 2 électeurs sur 3 qui ne se seraient pas déplacés, pour participer aux élections locales du 29

juin 2008 a confirmé que les Congolais ne mesuraient pas les enjeux de ce scrutin même si d'autres raisons peuvent être avancées. Les candidats euxmêmes n'ont pas fourni les efforts ni pédagogiques et d'explication nécessaires sur la décentralisation, ni sur leurs rôle d'élu local.

#### La méconnaissance des droits et devoirs des citoyens

Une méconnaissance des droits et devoirs des citoyens en période démocratique par les populations et les autorités, est un facteur de blocage, ce manque d'information est nourri par l'administration de commandement, héritage de la colonisation, qui continue de garder une trop grande influence dans la gestion de l'Etat. Le centralisme démocratique qui a régi le pays (Congo) de l'indépendance en 1960 à la conférence nationale souveraine en 1991 a accentué cet état de fait.

Disponibilité des documents

Le faible accès aux documents sur la décentralisation est un autre facteur de blocage.

Ces documents généralement produits en français, sont inaccessibles à une bonne partie de la population surtout en milieu rural. Il en est de même des relevés des conseils communaux et départementaux affichés dans ces institutions qui, paradoxalement, sont très peu lus par les citoyens. L'expérience démontre que pour certains conseils rencontrés, l'accès aux relevés est très limité à cause de la méconnaissance des droits et devoirs des citoyens. Pourtant la loi 7-2003 du 6 février 2003 en son article 32 stipule : « ... Toute personne physique ou morale peut obtenir communication sur place des procès verbaux et des pièces annexes, des budgets et des comptes du conseil après leur publication officielle. Les citoyens ont libre accès aux documents du conseil. »

Alain Francis MBEMBA

#### Conseil départemental de la Sangha

(Suite de la page 10)

#### « ...Pour que la décentralisation fonctionne, il faut que la population participe... »

nier point, dites-nous de 2011 nous pouvons avoir 15 tées par les populations quoi s'agit-il?

Nous avons lancé 8 projets, nous avons fait en 2010 où le premier semestre 2011 : les projet de l'auberge de jets. Ngbouala (pratiquement achevé en 2011), bloc opératoire et d'accouchement de Sembé, marché moderne de Tala tala, les logements

projets de réalisés comme nous avons réalisé 17 pro-

dans la Sangha?

ajusté et de la poursuite le marché de Ngbouala. Au l'égard du conseil départe- du conseil. des projets financés dans moment où nous sommes, 5 mental. Je crois que les actile cadre du contrat Etat- projets sont pratiquement vités du conseil départemendépartements. Pour le der- achevés. A la fin de l'année tal sont quand même accep-

> Et que dites-vous de vos Je voudrais que les ONGs Ce n'est pas à moi de juger. tion de quatre directeurs. Il y qu'à avoir un représentant

Il se pourrait qu'on ait oublié un sujet que vous aucours de cet entretien ?

relations avec le sommet ? s'approprient votre program-Je n'ai pas encore enregistré me. Les résultats de votre un rejet, ni une critique ten- comité de pilotage seront bé-Vos propos donnent à dant à me ramener à l'ordre. néfiques pour nous pour que croire que la décentralisa- Au contraire, je reçois des le conseil départemental qui tion marche à merveille lettres de félicitations. J'ai s'est battu corps et âme pour été renforcé par la nomina- être membre du PCPA jus-

Le conseil départemental des enseignants du collège C'est à la population de ju- a maintenant des directions, au comité de pilotage. Ce vient de tenir sa session de Ngbouala, l'auberge de ger. C'est à vous de lire l'opi- le travail marche bien. Le se- n'est pas facile et ce n'est au cours de laquelle il a Pikounda, l'école de Boma- nion. Quelle est l'opinion de crétariat général est mieux pas donné à n'importe qui. été question du budget ré- linga, le collège de Ngombé, la ville, de la société civile à fourni maintenant au niveau En tant que membre, nous sommes chargés de vulgariser les décisions du comité de pilotage. Je tiens à dire à riez bien voulu évoquer au nos associations, on dit programme concerté. On ne peut pas participer à la concertation sans compétence. Vous devriez être visibles et crédibles. Le projet le plus important pour les ONGs de la Sangha, c'est la formation.

> Propos recueillis par : Justin Ducker MAMBIKI.

#### La décentralisation au Congo : quarante ans de quête de développement local

Le Congo est à la recherche d'une forme de démocratie où les responsabilités sont partagées entre les institutions nationales et l'administration locale, qui donne davantage de pouvoirs aux citoyens, où la souveraineté est réellement exercée par ceux-ci au niveau local et où le pouvoir de décision sur les affaires qui touchent directement les populations est partagé. Ainsi le nouveau discours politique est à la décentralisation qui doit impliquer le transfert aux autorités locales, de pouvoirs, des fonctions et des responsabilités qui leur permettent de fournir efficacement, de manière compétitive et effective, des services à la population locale, d'offrir un environnement propice au développement local et de développer et gérer les ressources locales durablement.

il est donc question d'instau- et remplacés par un système tion à deux vitesses. En effet, 2003 institue un principe fon- planification ; la protection jurer un échelon local de repré- de décentralisation avec les communes de moyen damental pour présider aux ridique de l'autonomie et le sentation où seront consa- compétition. crés les désirs d'expression gard des élus sur les budgets avec compétition conduit du centralisme démocratique à la démocratie locale avec compétition. L'abondante législation qui en est émanée a été prise dans l'optique d'un développement local malheureusement demeuré fuyant.

#### De la décentralisation sous centralisme démocratique (1969-1992)...

Au cours de cette période qui correspond à celle du règne socialiste d'obédience marxiste léniniste, il a été institué une réforme de l'administration comme projet visant à

par une tradition de participa- démocratie représentative. sements.

Avec l'adoption du système commune et d'arrondisse- bien-être au plan local, tant le droit de coopérer sous le libéral favorisé en 1991 par ment. corollaire la démocratie loca- ce, le Congo est entré dans

des citoyens et le droit de re- ... A la décentralisation vernement car n'ayant pas les : celui de l'attribution à compétences juridiques qui de base juridique. Aussi, fu- ces dernières de compéten- leur sont reconnues, les déd'investissement. La décen- L'année 1992 constitue, à rent-elles déclarées illégales ces leur permettant de mieux partements et les communes tralisation est, en effet, à l'or- n'en point douter, une année par le juge constitutionnel assumer leurs responsabili- remplissent, auprès de leurs dre du jour, depuis 1969. Elle importante dans l'histoire des Ce mouvement de décentrali- tés. Cette loi écarte le systè- administrés une série de est une constante qui a institutions locales congolai- sation s'est approfondi avec me de clauses générales de fonctions qu'on peut classer



Une route en attente de réhabilitation afin de valoriser le village.

eu comme caractéristique versel, dans le cadre de cette réformes antérieures.

la tenue de la conférence na- Avec l'institution des commu- taille. tionale souveraine, le centra- nes de moyen exercice à côlisme démocratique et son té de celles de plein exerci-

et pour l'élu, au détriment de nanciers. tion à l'exercice de la souve- Les pouvoirs locaux sont dé- «la représentation locale d'E- Hormis ce principe, la réfor-

de région, de district, de qui s'est voulue porteuse de adapter à leurs besoins ; les défis à relever furent de contrôle de l'Etat, avec d'au-

> Les principes de la décentralisation

méthode d'énumération. A la f o n c t i o n s sur celui-ci qui suscite d'as- tions marchandes). sez nombreuses et fréquen- Les défis auxquels est tes complaintes pour mettre confrontée la décentralisation en évidence ceci : autant le ne peuvent être relevés que transfert de ces compéten- si ces conditions sont réces répond aux exigences du unies. Le développement lo-Deuxième Sommet Africain cal est à ce prix. des Collectivités locales prépriori à rompre avec le systè- ses. C'est, en effet, l'année les lois récemment adoptées cité et à la logique même de Une décentralisation me de la centralisation hérité de lancement, au plan légi- en 2003 qui instituent le dé- la décentralisation à la fran- de défi de l'administration française. slatif, d'un mouvement de partement et la commune çaise dont le système congo- Le défi majeur de toute dé-En effet, l'idéologie marxiste décentralisation qui a modi- comme collectivités locales lais s'inspire, autant l'ampleur centralisation est de favoriser interdisait toute présentation fié, de façon substantielle, de la République. La réfor- des affaires transférées s'a- le développement local. Avec de candidatures d'élus lo- les modalités de fonctionne- me engagée entre 1992 et vère préjudiciable à la bonne elle, les citoyens locaux atcaux partisans susceptibles ment de l'administration loca- 2003 se caractérise ain- administration des collectivi- tendent l'amélioration subsde déclencher des comporte- le et les libertés locales. Il fut si. Elle est d'abord une dé- tés locales. Dans le contexte tantielle de leurs conditions ments de désengagement vis engagé du fait de l'adoption centralisation brutale en ce actuel de dénuement de bon de vie. L'Etat congolais s'é--à-vis du système de reforme de la constitution du 15 mars que leurs initiateurs ont déci- nombre sinon de l'ensemble tait, à l'occasion de la tenue 1992 qui débouche sur celle dé de parvenir à un point de de celles-ci, il peut paraître en 2000 à Windhoek, du Le régime de « gouverne des lois de 1995 génératrices non retour dans la modifica- incongru d'avoir transféré Deuxième Sommet Africain

raineté sans opposition et a sormais élus au suffrage uni- tat » en vigueur au cours des me de 2003 consacre d'au- (La suite dans notre prochaitres principes fondateurs de ne édition) fondamentale la démocrati- compétition et non plus dési- Il reste que, de 1969 à nos la décentralisation congolaisation du pouvoir local par gnés sur la base d'une liste jours, le chemin parcouru au- se à savoir : le droit d'autol'institution de conseils popu- établie par le parti unique. Ce ra été considérable, le Congo organisation qui leur permet laires dans les régions, dis- mouvement a débouché sur passant d'un centralisme ac- de définir elles-mêmes leurs tricts, communes et arrondis- la mise en place de conseils centué à une décentralisation structures internes afin de les

tres collectivités locales au plan interne et au niveau international : le droit de participer à la conduite des affai-

Depuis bientôt guarante ans, le populaire ont été liquidés une phase de décentralisa- La législation adoptée en res de l'Etat par le biais de la exercice avaient été créées nouvelles relations entre l'E- contrôle de légalité des actes de toutes pièces par le gou- tat et les collectivités loca- accomplis. En exerçant les compétences au profit de la en deux catégories : des faveur de celle-ci un bloc de « régulation » (régulation des treize (13) compétences qui biens et des personnes, des couvrent entre autres la pla- rapports sociaux, des activinification spatiale, l'agricultu- tés économiques et du mire, les travaux publics et les lieu) et des fonctions transports et l'emploi. Il im- « d'allocation » (assistance, porte, avant d'évoquer les prestation non marchandes, autres principes, de s'arrêter action culturelle et presta-

mentalité locale » appliqué à de décentralisation avec tion des rapports entre l'Etat tant de charges qui, au re- des Collectivités locales, enla faveur des constitutions compétition entre partis politi- et les collectivités locales. El- gard de la réalité actuelle, fi- gagé à promouvoir et apqui ont été adoptées entre ques, accompagnée de l'in- le est ensuite une décentrali- nissent par ne plus être as- puyer une décentralisation 1969 et 1980 a été marqué troduction d'un système de sation avec compétition par sumées faute de moyens fi- dont la vision se décline en douze objectifs ainsi définis :

Alphonse Malonga

(Enseignant à l'école nationale d'administration -ENAM. Directeur du bureau d'études d'appui au développement local (ADL) Tél: 05 548 08 07 / 06 918 55 25

> E-mail: alphamalo@yahoo.fr)